

REPUBLIQUE DU BENIN

.....

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

.....



Méthodologie d'Enquête sur le commerce extérieur non enregistré au Bénin

*Réalisée par le Service des Echanges Extérieur (SEC) et
le Service de la Comptabilité Nationale (SCN) de la
Direction des Statistiques et Etudes Economiques (DSEE)
pour le compte de l'INSAE*

Décembre 2002

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION, OBJECTIF, CHAMP ET PERSPECTIVES DE LA DEMARCHE PROPOSEE

I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis l'indépendance du Bénin, la plupart des statistiques officielles utilisées pour présenter les caractéristiques du Commerce Extérieur du Bénin n'intègrent pas les données du commerce extérieur non enregistré alors qu'il est très important selon différentes études réalisées. Ces statistiques officielles ne rendent pas compte de la structure et de la tendance réelles des échanges commerciaux du pays.

Aujourd'hui, avec l'instauration du marché commun de l'UEMOA, il est impérieux de disposer de statistiques sur le commerce extérieur non enregistré afin de mieux suivre l'évolution des flux commerciaux du Bénin avec les pays limitrophes.

L'un des indicateurs les plus utilisés pour apprécier l'évolution du Commerce Extérieur d'un pays, est le solde de la balance commerciale. Ce solde qui permet entre autres d'apprécier le degré de compétitivité d'un pays, est, dans le cas du Bénin, calculé sans prendre en compte le commerce extérieur non enregistré.

Pour estimer donc le commerce informel du Bénin, différentes études et travaux sont faits. L'INSAE dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux et de la balance des paiements, procède à des estimations. Le LARES dans le cadre de ses recherches a abouti également à une série d'estimations. On se trouve donc en présence de plusieurs approches d'estimation des statistiques du commerce extérieur non enregistré du Bénin.

Des toutes les études réalisées et des différentes méthodologies développées pour estimer les différents flux des statistiques du commerce extérieur du Bénin, il ressort que l'INSAE doit :

- réaliser une enquête dépense nationale ;

- réaliser une enquête sur le commerce non enregistré et les circuits commerciaux c'est-à-dire le commerce qui échappe aux enregistrements au niveau de nos frontières terrestres et fluviales (hydrocarbures surtout) et tous les circuits liés aux différentes activités de transport.

- Pouvoir évaluer non seulement la production du commerce et des transports par conséquent calculer leur contribution à la création de richesse, c'est à dire au Produit Intérieur Brut (**PIB**) mais aussi et surtout leur importance dans la réduction de la pauvreté.

Ce faisant, l'INSAE disposera d'une base de sondage lui permettant de réaliser des enquêtes et études régulières sur les statistiques du commerce extérieur, des circuits commerciaux et des transports.

I.2. OBJECTIFS ET CHAMP

Les objectifs poursuivis par l'enquête visent :

- une amélioration de l'évaluation du commerce non enregistré avec les autres pays en vue de rendre les statistiques du commerce extérieur plus exhaustives ;

- une identification de tous les circuits de commerce et de transport à l'échelle d'un territoire national ;

- une confection des comptes de production types par genre de commerce et de transport ;

- une évaluation effective de la contribution du commerce et du transport au **Produit Intérieur Brut (PIB)**.

L'opération couvrira toute l'étendue du territoire. Il s'agira de collecter des informations simultanément sur le commerce non enregistré, les circuits commerciaux et les activités de transport qui s'y rattachent. Elle suivra les mouvements de marchandises entre les zones de production et les zones de consommation.

Tous les véhicules sans distinction aucune seront concernés, quel que soit le lieu d'immatriculation.

II – OBJECTIFS DE L'ENQUETE

La présente enquête est recommandée par le groupe de travail qui avait été instruit par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 02 février 2000 pour estimer le commerce extérieur non enregistré du Bénin. Pour ce faire, il convient :

α - d'examiner les différentes méthodologies utilisées pour l'estimation des statistiques sur le commerce extérieur non enregistré ;

β - d'examiner la méthodologie d'enquête utilisée par le LARES pour quantifier les flux frontaliers de marchandises ;

γ - de faire ressortir les insuffisances des différentes méthodologies et de proposer leur amélioration.

III- APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

La démarche méthodologique adoptée pour mener cette enquête comprend trois étapes. La première étape a consisté à la présentation des différentes méthodologies élaborées dans le cadre de l'estimation des données du commerce extérieur non enregistré et de leurs insuffisances respectives.

La deuxième étape, à la présentation de la méthodologie d'enquête utilisée par le LARES pour quantifier les flux frontaliers de marchandises et leurs insuffisances.

Quant à la troisième étape, elle a consisté à la présentation de la méthodologie de collecte proposée par l'INSAE pour pallier les insuffisances.

IV- METHODOLOGIES EXISTANTES.

Le secteur commercial béninois est très dynamique, comme en témoigne la variété de produits faisant l'objet des échanges commerciaux du Bénin avec les pays de la sous-région. Cette gamme de produits au gré de la conjoncture économique et surtout des politiques commerciales aussi bien nationales que régionales quoique certains semblent garder une certaine constance.

Une autre conséquence de ces mesures politiques est qu'elles ont développé une dualité dans l'économie béninoise où cohabitent des échanges officiels et un commerce informel prépondérant à l'origine d'importantes transactions généralement non enregistrées. Ces opérations non enregistrées se regroupent en trois grandes catégories que sont :

- les importations ;
- l'exportation de produits locaux béninois et
- la réexportation de produits importés.

Différentes méthodes d'estimation des opérations non enregistrées de chaque type de flux sont élaborées.

IV.1- Méthodologies d'estimation des importations

En matière d'estimation des importations non enregistrées, il existe plusieurs approches méthodologiques. Cependant, dans le cadre de la présente étude, il sera retenu l'approche méthodologique mise en place par le Service des Comptes Nationaux de l'INSAE et celle du LARES. Il importe de noter que la méthodologie du SCN permet l'estimation des importations non enregistrées en provenance de tous les pays tandis que celle du LARES n'a été appliquée que pour estimer celles en provenance du Nigeria.

IV .1 .1 .Méthodologie du Service des Comptes Nationaux.

Comme pour les exportations, elle a été développée pour les comptes 1982-1988 lors de la mise en place de la méthodologie actuelle d'élaboration des comptes nationaux.

La liste des produits concernés figure sur les tableaux 1 et 2. Les évaluations faites pour l'année de base 1985 sont sommaires (au total 6 700 millions) et reposent en partie pour chaque produit, sur le niveau de la production locale et des importations officielles sur la période.

Pour les années récentes, les estimations ne sont plus faites au niveau des produits de base mais au niveau des branches d'activité. Elles se déroulent en deux étapes.

La première consiste à faire une évaluation provisoire en faisant des hypothèses sur l'évolution des importations totales de la branche. De celles-ci sont déduites les importations officielles pour obtenir les importations non contrôlées de la branche.

Au cours de la seconde étape, les évaluations définitives sont faites lors de l'équilibrage des Tableaux des Entrées – Sorties.

IV .1.2. Insuffisances de la méthodologie

Cette méthodologie présente deux insuffisances majeures à savoir : les difficultés d'identification correcte de tous les produits faisant l'objet de ce trafic (ces produits changent dans le temps en fonction des politiques économiques des deux pays) et la non prise en compte des stocks au niveau de la formule d'estimation.

** Méthodologie d'estimation des importations non contrôlées de produits*

pétroliers

La méthode d'estimation des importations non contrôlées a été développée pour l'année 1985, année de base des comptes nationaux actuels.

En 1985, la frontière entre le Nigeria et le Bénin était fermée. Ce qui a réduit considérablement le niveau des importations non contrôlées comme le montre les statistiques des importations de la SONACOP sur la période 1982 – 1988.

En effet, il apparaît très clairement que le niveau des importations de produits pétroliers s'est accru considérablement en 1985 par rapport à 1984. En 1986, elles ont baissé.

La relation de base pour estimer les importations non contrôlées d'un produit pétrolier est :

$$\text{IMPORTATIONS OFFICIELLES} + \text{IMPORTATIONS NON ENREGISTREES} = \\ \text{CONSOMMATION INTERIEURE} + \text{EXPORTATIONS} + \text{VARIATIONS DE STOCKS. (1)}$$

Dans cette relation, les éléments (autres que les importations non enregistrées) sont obtenus auprès des entreprises de distribution des produits pétroliers notamment la SONACOP qui avait le monopole en 1985.

L'hypothèse de départ est que les importations non contrôlées en 1985 sont très faibles. Des niveaux très bas ont été fixés.

Pour les années où la frontière est ouverte, l'estimation des importations non contrôlées en quantité par produit se fait à partir d'hypothèses sur l'évolution de la consommation intérieure (consommation intermédiaire des entreprises et consommation finale des ménages) obtenue en 1985.

Les éléments utilisés pour fixer le niveau de la variation sont le nombre de véhicules ayant effectué la visite médicale au cours de l'année, les immatriculations effectuées par la Direction des Transports Terrestres et même parfois le taux d'accroissement de la population notamment pour le pétrole lampant.

Ainsi, à partir de la consommation intérieure estimée, les importations non enregistrées en quantité sont déterminées.

La valorisation des quantités estimée est faite à partir d'hypothèses sur le prix à l'importation qui varie en fonction du prix à l'importation du produit officiel.

Une marge de 100% est fixé pour l'utilisateur du produit importé non enregistré (le prix à la consommation est le double du prix à l'importation)

Les estimations faites pour l'ensemble des produits sont corrigées lors du bouclage du TES de l'année considérée.

Insuffisances de la méthodologie

- Difficulté pour connaître le parc automobile
- Mauvaise connaissance de la consommation moyenne par véhicule
- Difficultés de détermination du prix à l'importation (procéder à des relevés aux frontières)
- Difficultés de détermination du prix à la consommation dans les autres centres urbains et les centres ruraux.

IV.1.3.Méthodologie du LARES.

Cette méthodologie a été mise en place par le LARES dans le cadre d'une initiative de recherche sur l'un des centres d'intérêt de l'institution et sur financement du Service de Coopération Française et d'Action Culturelle (SCAC) au Bénin. Il s'agit de l'estimation des produits en provenance du Nigeria sur le marché béninois.

Méthode de quantification.

L'estimation des importations de produits nigériens au Bénin se base sur une analyse des dépenses. C'est donc sur des travaux décrivant le volume et les caractéristiques des dépenses au Bénin que s'appuie la méthode d'estimation.

A ce titre, *l'enquête dépenses* réalisée en 1996 par l'INSAE dans le cadre de l'harmonisation des Indices des Prix à la Consommation a été d'une grande utilité. Les données obtenues par cette enquête permettent d'établir une représentation de la consommation à Cotonou. La couverture de la seule ville de Cotonou est en revanche, puisque nous essayons de fournir une estimation nationale des importations de **produits nigériens**, son principal inconvénient. Le LARES fait donc recourt aux *Enquêtes Légère Auprès des Ménages (ELAM)*, accomplies à peu près à la même période, pour compléter sa connaissance de la consommation de Cotonou, Porto-Novo, de Parakou et de Bohicon. Elles permettent au total d'avoir une bonne couverture des dépenses faites en milieu urbain.

Pour la consommation en milieu rural (ainsi que pour les autres villes), c'est *l'Enquête Budget-Consommation de 1986-87 (EBC)* qui sert de référence dans cette approche.

Postulat de départ

Le fondement de cette démarche méthodologique est de considérer que la proportion de produits nigériens présents sur les étals des commerçants (par rapport à l'ensemble des produits y figurant) indique la proportion des dépenses réalisées par les ménages en produits nigériens (par rapport à l'ensemble de leurs dépenses).

L'estimation des importations de produits nigériens passe donc par une observation de la structure de l'offre, dans sa répartition entre produits de provenances différentes¹. Cela est revenu à déterminer, pour le plus de produits possible le **taux de présence nigérienne** (voir détails en annexe).

Pour obtenir davantage de fiabilité dans les résultats, ce taux de présence prend en compte autant que possible les produits sur les marchés, les boutiques, les tabliers, les magasins, et dans les autres points de vente.

Ces proportions sont ensuite rapportées aux informations fournies par *l'enquête dépense* de 1996, *Enquêtes Légère Auprès des Ménages (ELAM)*, *l'Enquête Budget-Consommation de 1986-87 (EBC)* pour appréhender respectivement la quantité de produits en circulation à Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Parakou et les autres localités du Bénin.

Pour appréhender les autres flux diffus de produits surtout au niveau de la ville de Cotonou, l'approche choisie de dénombrer de façon systématique, les **tabliers et la vente ambulante**. Nous avons, en conséquence, choisi des zones et rues de la ville dans lesquelles la concentration de ce type de points de vente est importante. On peut citer Ganhi, Avenue Steimetz, Etoile rouge, Gbégamey, Avenue Delorme, etc.

La question de la saisonnalité se pose pour les produits vendus dans les tabliers. Cependant, une des caractéristiques de ce point de vente est la capacité d'adaptation qu'il a face aux circonstances, événements saisonniers (fêtes de fin d'année, rentrée des classes, début de la saison des pluies etc.).

Deux catégories de produits ont fait exception à ce schéma : les produits agricoles et les hydrocarbures.

¹ Comprendre ici, produit de provenance Nigérienne contre toute les autres provenances.

Les facteurs saisonniers empêchaient d'appliquer cette méthodologie dans le cas des **produits agricoles**. C'est donc en s'adressant à quelques commerçants, pratiquant leurs activités depuis de nombreuses années que l'on parvient à contourner le problème. Pour les produits dont l'existence même saisonnière, d'une présence nigériane était connue, nous leur avons demandé de décomposer le taux de présence nigériane global en taux de présence nigériane mensuels. L'enquête réalisée à Dantokpa a été extrapolée sur l'ensemble des marchés terminaux sans prendre en compte les variations inhérentes aux points de vente.

Les **hydrocarbures** (essence, gasoil et huile à moteur), échappent eux aussi à la méthodologie décrite précédemment. Ainsi, le LARES a choisi de se référer aux indications de *l'enquête dépense* de 1996.

IV.1.4. Limites de la méthodologie

Cette méthodologie présente un certain nombre d'insuffisances au nombre desquels il faut citer :

- le risque d'assimilation du pays d'origine au pays de provenance ;
- les problèmes liés aux contrefaçons de produits ;
- la non prise en compte de certains produits durant la période d'enquête en raison de leur absence ou de leur rareté ;
- la prise en compte exclusive de la consommation finale des ménages et non celle des entreprises ;
- la question de la saisonnalité des produits agricoles qui limitent dans le temps les produits vendus.

IV.2- Méthodologie d'estimation des exportations nationales non enregistrées

En matière de méthodologie d'estimation des exportations nationales non enregistrées utilisée, il n'existe que celle élaborée par le Service de la Comptabilité Nationale de l'INSAE.

Les exportations nationales non enregistrées portent d'une part sur des produits agricoles et leurs dérivés et d'autre part sur des produits industriels locaux, essentiellement la farine de blé.

Les produits agricoles concernés sont le maïs, le sorgho, le mil, l'igname et le gari. La méthode d'estimation des exportations de ces produits repose sur l'Equilibre Ressources-Emplois : la production disponible est répartie entre l'exportation et la consommation locale. Cette dernière est obtenue à partir des besoins annuels par tête et de l'effectif de la population. Un solde positif entre la production disponible et la consommation locale est considéré comme égal aux exportations, tout en tenant compte d'un plafonnement de ce solde. Lorsque le solde est négatif, l'on limite la consommation locale à la production disponible en analysant bien entendu les possibilités d'importation sur les produits concernés.

IV.2.1. Insuffisances de la méthodologie

Des insuffisances sont à noter au niveau de cette méthodologie. En effet, des difficultés sont rencontrées pour l'évaluation des exportations non enregistrées de certains produits agricoles industriels notamment le coton dont l'exportation frauduleuse est établie.

IV.3- Méthodologie d'estimation de la réexportation non enregistrées

Trois méthodologies d'estimation de la réexportation non enregistrée sont élaborées à savoir : la méthodologie du SCN qui est une approche déductive (ou approche Ressources-Emploi), la méthodologie du LARES et l'approche économétrique d'estimation proposée par Gaston HOUNTONDJI et Epiphane ADJOVI.

IV.3.1. Méthodologie du SCN

Les produits concernés sont ceux importés par le Bénin et destinés normalement à la consommation locale mais qui sont exportés vers les autres pays de la sous-région (le Nigeria

principalement). Cette situation pourrait s'expliquer par : les mesures prohibitives adoptées par le gouvernement nigérian concernant certains produits et le niveau élevé des droits de douane.

Le principe général de cette méthodologie est d'estimer la consommation intérieure des produits qui font l'objet de réexportation (produits clés) au prix CAF et de considérer que son complément dans les importations sert à la réexportation. A ce complément (au prix CAF), on ajoute les frais d'approche (Droits et Taxes à l'Importation et marges des commerçants) pour avoir la valeur des réexportations dans les comptes nationaux.

Cette approche se présente comme suit :

1^{ère} étape : Répartition des importations entre Consommation intérieure (CInt) et réexportation.

L'on dispose des importations des produits clés en valeur et en quantité.

La demande intérieure en quantité (QCInt) est calculée à partir des besoins annuels par tête (obtenus à l'issue des Enquêtes de dépenses) et de l'effectif de la population. Les proportions des quantités réexportées et celles affectées à la consommation locale ($QCInt/QImporté$ et $1-QCInt/QImporté$) constituent la clé de répartition des importations en valeur des produits clés.

Pour certains produits (sucre et farine de blé) dont l'évolution présente des variations sensibles, compte tenu de la conjoncture économique (politique commerciale nigériane), on fait l'hypothèse que les quantités importées « minimales » servent à la consommation intérieure. La différence avec les valeurs élevées correspond donc aux quantités réexportées.

2^{ème} étape : Majoration par les frais d'approche.

La valeur totale des réexportations est obtenue en appliquant aux valeurs de réexportation le prix de réexportation de 1 franc CAF d'importation.

IV.3.2. Insuffisance de la méthodologie

L'insuffisance majeure de cette approche est la prise en compte exclusive des produits clés de la douane.

IV.3.3. Méthodologie du LARES

En se référant au principe de base en comptabilité (générale ou nationale) notre méthode d'estimation de la réexportation s'appuie sur l'égalité **Ressource = Emploi**.

Elle part de la détermination d'un nombre de produits identifiés faisant l'objet de transaction sur lesquels porteront les analyses (10 produits pour l'étude conduite par F. Galtier en 1997 et 12 pour l'étude de V. Joguet), à savoir calcul de la consommation intérieure, détermination de la valeur des produits de réexportation retenus, calcul de la valeur des produits effectivement réexportés.

a - Les produits concernés.

En considérant la liste des produits clés de la DGDDI nous en avons extrait 12 qui sont :

- 1- Viandes et abats comestibles de volaille frais, réfrigérés ou congelés (NCCD : 0202-0203, SH : 0207),
- 2- Lait et crèmes de lait concentrés NCCD et SH : 0402),
- 3- Riz (NCCD et SH:1006),
- 4.-Huiles végétales NCCD :1507-08-13, 5H : 1507/.../16),
- 5 – Sucres NCCD:1701-1702, SH:1701),
- 6- Concentrés de tomates NCCD et SH : 2002),
- 7-Alcools NCCD : 2205-2209, SH : 2203/.../2208),
- 8- Cigares et cigarettes NCCD et 5H : 2402),
- 9- Pneus (NCCD : 4011, SH : 401 II.../13),
- 10-Tissus NCCD : 5509-5607, SH : 5208/.../ 5212, 5407-5408, 5512/.../5516),
- 11- Articles de friperie (NCCD : 6301, SH : 6309),
- 12- Véhicules NCCD: 8702-8703, SH : 87021.../8705).

Il a été très difficile de faire correspondre les deux nomenclatures (SH : Système Harmonisé, et NCCD : Nomenclature du Système de Coopération Douanière) qui ont eu cours

au Bénin lors de l'étude. Cependant une très faible agrégation des produits nous a permis de contourner cette difficulté.

b - Le calcul de la réexportation effective.

Pour la bonne compréhension du raisonnement, il est important de ne pas confondre produits de réexportation et produits de réexportation effectivement réexportés. En effet, une part non négligeable des produits de réexportation importés au Bénin sont consommés dans le pays. On a l'équation suivante:

Produits de réexportation = produits de réexportation consommés localement + produits de réexportation effectivement réexportés.

Pour obtenir la valeur du produit qui est effectivement réexporté, il faut retrancher la part du produit consommée localement. Pour cela nous nous sommes appuyés sur les données de l'INSAE:

l'enquête dépenses de l'INSAE, 1996, pour la ville de Cotonou,

- les enquêtes légères auprès de ménages (ELAM), 1996, pour Parakou, Porto Novo et Bohicon,
- l'enquête budget-consommation (EB C), 1986/87, pour les autres villes et le milieu rural,
- le recensement de la population de 1992.

La base de calcul utilisée est 1996, car c'est la dernière année pour laquelle nous possédons les données statistiques. A l'aide des données calculées, en 1996, on peut déterminer pour chacun des produits la part de la valeur importée qui est consommée localement. En rapportant la valeur à la population totale du Bénin, on calcule la consommation par tête de chaque produit.

Pour déterminer la consommation de 1997 et de 1998, il a suffi de multiplier cette consommation par tête par la population totale projetée de 1997 et de 1998 ainsi que par le taux de croissance du PIB nominal qui intègre l'inflation et la variation du revenu. Puis, avec les données d'importation des douanes on déduit la part qui est effectivement réexportée pour chacune des 3 années.

IV.4. Approche économétrique d'estimation de la réexportation

Une estimation économétrique de la réexportation de riz a été réalisée dans le cadre du mémoire de fin de formation présentée par Gaston HOUNTONDI sous la supervision de Epiphane ADJOVI.

La méthodologie utilisée suppose pour sa mise en œuvre que les deux conditions suivantes soient remplies :

- l'identification d'une période au cours de laquelle ce commerce n'existait pas ou bien était quasiment insignifiant ;
- la possibilité d'estimer, pour cette période, une relation stable entre un indicateur de revenu et les importations enregistrées (qui étaient alors destinées à la seule consommation intérieure).

A partir de la relation ci-dessus évoquée, on détermine pour chaque année ultérieure à la période, la tendance que les importations auraient connues si elles devaient satisfaire la seule consommation intérieure.

Le niveau de la réexportation est donnée par la différence entre les importations effectivement enregistrées et celles qui auraient été constatées si elles ne devaient être consommées que localement. Le niveau de la réexportation est donnée par la formule qui suit :

$$\boxed{\text{Réexp}_t^i = M_t^i - \text{MCL}_t^i}$$

Où Réexp_t^i = Réexportation du produit i à la période t

M_t^i = Importations du produit i à la période t

MCL_t^i = Importations destinées au marché local du produit à la période t

L'utilisation de cette méthodologie présente un certain nombre de difficultés dont la plus importante est la non disponibilité de longues séries de données statistiques pour chaque type de produit identifié.

V- METHODOLOGIE DU LARES POUR QUANTIFIER LES FLUX INFORMELS DE MARCHANDISES ENTRE LE NIGERIA ET SES VOISINS : LE CAS DU BENIN ET DU NIGERIA

Deux types de méthodes ont été distinguées : la méthode de quantification globale de marchandises et la méthode de quantification par produit. Chacune a ses avantages et ses inconvénients. Ladite méthodologie est annexée au présent document.

VI. PERSPECTIVE DE LA DEMARCHE PROPOSEE

De façon classique, l'identification des circuits de commercialisation se fait à partir du recensement agricole et d'enquêtes ou études sur différents produits. Ces différents travaux permettent de mesurer l'importance d'un produit donné dans les activités d'échanges d'une zone. Le caractère annuel de ces travaux doit permettre d'une part, de suivre l'évolution de ces produits au cours du temps, d'un point de vue quantitatif (quantité de produits commercialisés) et d'un point de vue qualitatif (comment évoluent les caractéristiques de ces produits) et d'autre part, de mesurer les effets des éventuelles mesures de politiques économiques sur ces produits.

La démarche qui est ici proposée part du principe qu'une enquête exhaustive serait la bienvenue. Mais compte tenu des moyens très limités dont dispose l'INSAE, une enquête sur un faible échantillon défini par choix raisonné doit permettre d'aboutir à des informations fiables et surtout immédiatement exploitables.

La démarche d'enquête légère vise à focaliser l'échantillon vers des produits clés pré-identifiés, à partir de la connaissance de terrain, à partir de la revue de littérature et de certains informateurs privilégiés. Aussi, sera-t-il défini des zones homogènes du point de vue de leur fonction : urbaine, portuaire, industrielle, minière, agricole, au sens large. Il sera question de savoir si les zones sont productrices ou consommatrices. En outre, les limites géographiques de ces zones seront connues avec précision.

Pour chaque région, il s'agira de connaître le trafic d'échange, le trafic de transit et les marchandises ou autres éléments qui sont à la base de ces trafics. A la périphérie des zones, et sur les tronçons à l'arrivée ou au départ, seront installées des stations d'enquête. Il est à préciser que les stations doivent se situer au plus près de la frontière de la zone pour qu'on appréhende les trafics d'échange et de transit à l'exclusion des trafics internes à la zone concernée.

VI.1. LES PRODUITS ET LES RESEAUX DE DISTRIBUTION,

VI.1.1. Les produits

Conformément à la nomenclature adoptée dans le traitement des statistiques du commerce extérieur, huit (08) grands groupes de produits sont définis selon que nous soyons dans le cas d'une importation, d'une exportation, du transit ou de la réexportation.

A l'importation, les grands groupes de produits se composent de :

- ➔ Produits Alimentaires
- ➔ Textile, matières et produits de l'habillement
- ➔ Biens d'Equipements (Investissement)
- ➔ Produits Energétiques
- ➔ Produits Chimiques
- ➔ Produits pharmaceutiques
- ➔ Produits de la papeterie et enfin
- ➔ Produits non classés ailleurs.

A l'exportation, le Bénin dispose d'une gamme très peu variée de produits. Par groupe de produits, les exportations du Bénin sont très peu diversifiées et sont constituées entre autres de coton (fibre et graines de coton), de fruits comestibles et écorces d'agrumes ou de melons, de combustibles et huiles minérales et de graisses et huiles animales ou végétales.

Parmi ces produits, seuls ceux qui font l'objet d'une présence effective sur nos marchés sont ressortis dans la méthodologie. Toutefois l'enquête enregistre tous les produits quelque soit la nature de la transaction. Ainsi nous distinguons :

VI.1.2. Les principales productions culturelles locales (aires culturelles)

La géographie agricole du Bénin relève huit principales cultures pratiquées réparties en quatre zones subdivisées en huit sous-zones d'aptitudes culturelles en tenant compte des meilleures conditions possibles offertes aux produits. on rencontre du sud au nord :

1. La vallée du Niger avec un léger débordement (avec un léger débordement sur la région de Kandi) apparaît comme la zone d'aptitude culturelle optimale des produits maraîchers (oignon et tomate).

2. La région allant de la latitude de Gogounou à la lisière de la vallée du Niger et couvrant tout l'ouest de l'Atacora se positionne comme la zone de culture par excellence du mil/sorgho.

3. Le Bénin central allant de la latitude de Gogounou à celle de Savè offre les meilleures conditions à l'igname, à l'arachide et au maïs.

4. Toute la terre de barre offre des conditions optimum de culture de manioc et accessoirement le maïs et le niébé.

A- Les tubercules et racines

Ils sont composés essentiellement d'igname, de manioc et de pomme de terre. L'igname se trouve dans la zone allant de la latitude de Savè au Sud au 11^{ème} parallèle Nord. Cette région apparaît par contre peu favorable à la culture du manioc. Ce dernier rencontre les meilleures conditions dans la zone allant de la côte à la latitude de Savè. Cependant les sols de la moitié méridionale du département du Mono ne lui sont pas très favorables. La pomme de terre quant à elle se trouve bien dans son assiette écologique dans la vallée sablo-limoneuse du Niger.

B- Les céréales

Le maïs, le mil/sorgho et le riz rentrent dans la catégorie de cette culture. Entre Dassa et Parakou, le maïs et le sorgho se retrouvent dans des conditions agro-pédologiques très favorables. De Parakou à Gogounou, le maïs est à son optimum d'aptitude culturelle, ce qui

n'est le cas pour le sorgho qu'au-delà de la ligne Gogounou-Kérou-Boukoumbé. Le riz ne trouve les conditions optimales de son développement que dans la région allant de la latitude de Savè à celle de Banikoara et dans tout le département de l'Atacora.

C- Les légumineuses

Sous cette terminologie ont été regroupés l'arachide et le niébé. De Guéné à Malanville, et entre Savè et Toui, le niébé évolue dans des conditions favorables. Tout le Sud de l'Atacora et la zone comprise entre Toui et Bembèréké recèlent de sols très favorables à l'arachide et favorables au niébé. Cependant c'est sur le plateau de Pobè et dans les sous-préfectures de Savè, Glazoué et Savalou que les deux cultures rencontrent les conditions optimales de leur développement.

D- Les cultures maraîchères

La zone par excellence d'aptitude culturale de la tomate et de l'oignon est limitée au Sud par le 11^{ème} parallèle Nord, au Nord par le fleuve Niger et la Mékrou, à l'Ouest par le Méridien 2°20^E et à l'Est par la frontière du Nigeria.

E- Les cultures de rentes

Les cultures de rentes occupent une place importante dans le paysage agricole et la production agricole. Entrent dans cette gamme de cultures la palmeraie, le coton et l'arachide. La palmeraie constitue la plus importante culture des terres de barre (le sud Bénin) par l'étendue de ses superficies. On en distingue deux variétés notamment la palmeraie traditionnelle à faible productivité mais qui génère les revenus les plus élevés actuellement et la palmeraie sélectionnée. Par contre le coton, consommateur d'espace, est en train d'enregistrer des progrès dans le Centre et le Nord du pays. Il est surtout cultivé dans le Borgou et occupe 35% des superficies emblavées. Il constitue un support indispensable au développement de certaines cultures vivrières comme le maïs dans la zone. Enfin l'arachide qui est la troisième culture de rente est présente partout dans le pays mais elle a du mal à se développer à cause de la concurrence que lui livrent les huiles de coton et de palme importées.

Mais ce schéma n'est toujours pas observé sur le terrain.

En résumé l'on peut noter que :

- la culture de maïs et du manioc en association avec le niébé se retrouvent par excellence dans le sud. Dans cette zone, le manioc tend à surplanter le maïs qui constitue la production traditionnelle de cette zone.
- la culture des tubercules et racines (igname et manioc) auxquels s'ajoutent le maïs, l'arachide au titre des autres cultures vivrières s'observe dans le Bénin central.
- la production des tubercules et des céréales sèches se rencontre dans le Borgou, tout le sud et l'est de l'Atacora. Dans cette zone (Atacora), les céréales sont dominées par le mil et le sorgho contrairement au Borgou où le maïs prend le pas sur les autres céréales.
- la production des cultures maraîchères et quelques céréales surtout le mil et le maïs se fait dans la vallée du Niger.

Par ailleurs, il importe de noter que, hormis les spécificités culturelles de chaque zone, la production de tubercules et racines couvre plus de 80% du territoire ce qui justifie d'ailleurs l'importance de son poids (70%) dans l'offre alimentaire domestique.

VI.1.3. Principales productions animales : les bovins, les ovins, les caprins, la volaille et les porcins et quelques produits d'aulacodi-culture, d'apiculture et de pisciculture.

Les principales zones de production de ces divers produits se présentent comme suit :

- ✓ dans le nord Bénin, les sous-préfectures de Banikoara et Kandi dans le département de l'Alibori et celles de Kalalé, Nikki et Bembèrèké dans celui du Borgou sont les plus importantes régions d'élevage de bovins, caprins et ovins ;
- ✓ dans les départements de l'Atacora et de la Donga, les sous-préfectures de Kérou, Kouandé et Péhunco constituent les principales poches d'élevage de bovins ;
- ✓ dans le centre voire le sud du Bénin, les sous-préfectures de Kétou, d'Abomey-Calavi et de Ouidah-Kpomassè sont les principaux foyers d'élevage de ruminants ;

✓ les départements du mono et du Couffo comptent le plus grand nombre de caprins du pays.

Dans tous les départements, l'élevage de la volaille est importante.

VI.3. IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

L'évolution des statistiques agricoles du pays et les discours officiels laissent clairement entrevoir que la production domestique couvre les besoins alimentaires nationaux. Cependant le Bénin est un gros importateur de produits alimentaires. On note une gamme très variée de produits allant des céréales (sorgho, maïs, farine de blé, blé, riz) à des denrées aussi diverses que le poisson congelé, les produits laitiers, les boîtes de conserve, les viandes, le sucre etc. La diversité des produits est très frappante mais elle incorpore des produits pour lesquels le pays est autosuffisant comme le sorgho et le maïs qui sont importés pour le compte des brasseries.

L'organisation de ces importations a connu une sensible évolution ces dernières années. Elle était assurée jusqu'au milieu des années 70 par des maisons de traite installées au Bénin : CFAO, SCOA, John WALKDEN, la Société Coop. etc.

Par la suite, l'Etat a pris leur monopole par le biais de sociétés comme la SONIB, l'AGB etc. Enfin les réformes économiques de ces dernières années ont amené les autorités à libéraliser totalement le marché et les transactions sont concentrées actuellement entre les mains de négociants nationaux et étrangers : libanais notamment.

VI.4. LES ZONES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Au Bénin, les procédés de transformations des produits foisonnent. Les méthodes de transformation sont artisanales, semi-artisanales et industrielles. La majeure partie des techniques de transformation est artisanale et s'observe au niveau des ménages.

Selon les régions et la nature des produits agricoles transformés, deux (2) à quatre (4) types d'unités artisanales de transformation alimentaire fabriquant des denrées primaires sont rencontrées. Du sud au nord on rencontre ainsi :

✓ la transformation des amandes de noix de karité en beurre dans la partie septentrionale qui constitue la principale région de cueillette du karité ;

- ✓ la transformation du lait de vache en fromage dans le septentrion et les collines.
- ✓ la transformation de divers autres oléagineux en huiles est très répandue dans le pays. Ainsi, la production d'huile de palme est la spécialité des populations du sud alors que celle de l'huile d'arachide est répandue dans tout le pays.
- ✓ la transformation du manioc en gari et dérivé très répandue de la côte à la latitude de N'dali dans le département du Borgou et de Djougou dans celui de la Donga. Mais c'est le centre (collines) qui a la palme de la meilleure qualité.

Pour ce qui est de la transformation industrielle, il importe de noter que le tissu industriel agroalimentaire est squelettique . En effet, le Bénin dispose :

- dans les départements du Borgou et l'Alibori d'une fabrique de beurre de karité, d'une usine de traitement de noix de cajou à Parakou et d'une rizerie à Malanville ;
- dans l'Atacora, d'une rizerie et d'une usine de concentré de tomate non encore fonctionnelles ;
- dans le sud et le zou, des huileries à Ikpilè, Lokossa et Ouidah (non fonctionnelles) ; d'une sucrerie (non fonctionnelle) à Savè, des usines de jus de fruits à Cotonou, d'une usine de pâtes alimentaires à Cotonou, de deux minoteries à Cotonou et d'une maïserie à Bohicon.

VI.5. LES RESEAUX DE DISTRIBUTION

Avant de retracer les réseaux de distribution, un bref regard sera porté sur les flux nationaux et régionaux des produits vivriers ainsi que des biens d'équipement d'une part à l'intérieur du Bénin, et entre le Bénin et ses voisins que sont le Nigeria, le Niger, le Togo et le Burkina-Faso d'autre part.

VI.5.1. Flux nationaux de produits vivriers

Tous les produits vivriers font l'objet de transactions commerciales. Le volume de la production commercialisée est cependant variable selon les produits. Pour les plus commercialisés, on peut citer le maïs pour 53 %, le mil/sorgho pour 28 %, le manioc pour 66 %, l'igname pour 56 % et le riz local avec 25%². Certes, ces proportions sont en nette

² FAO, 1987 : Mission de sécurité alimentaire et de commercialisation au Bénin. Volume II , Mai, Rome.

augmentation corrélativement avec la poussée urbaine. Mais au-delà de ces constats, l'orientation des flux suit la configuration linéaire de l'habitat et du réseau routier national.

Deux ensembles de flux venant l'un du Nord-Est et l'autre du Nord-Ouest se joignent au centre avant de converger principalement vers le Sud.

Les plus gros centres réceptacles des produits commercialisés sont : Cotonou, Malanville, Bohicon, Porto-Novo, Djougou et Glazoué. Plusieurs zones interviennent dans la collecte dont quelques unes se dégagent comme les plus importantes : Pobè, Kétou et Nikki pour le maïs, Djougou, Nikki, N'Dali et Tchaourou pour l'igname. Ouèssè, Savalou, Tchaourou pour le gari etc. La commercialisation du maïs prédomine tant par sa présence sur tous les marchés que par l'importance des quantités objet des transactions nationales.

Si pour l'essentiel, les flux nationaux du maïs et du mil/sorgho se dirigent vers Cotonou, la bonne partie du gari est envoyée vers Malanville à partir des grandes zones de production de Ouèssè, Savalou dans la perspective de son écoulement vers le Niger.

VI.5.2. Flux régionaux de produits

Du fait de sa situation géographique, le Bénin se trouve au centre d'une intense activité de transactions régionales de produits vivriers et de biens d'équipement.

Ces transactions peuvent être sérieuses en deux volets : le commerce import-export des produits locaux et la réexportation qui concerne ceux importés du marché international. La difficulté dans la quantification de ces échanges réside dans le fait qu'ils intègrent parfaitement les circuits informels de sorte qu'on connaît très mal les quantités qui font l'objet des transactions d'où l'intérêt de la présente étude.

En effet tous les produits agricoles domestiques font l'objet d'échanges entre le Bénin et ses voisins. Cependant, certains comme le mil/sorgho participent très peu aux transactions régionales. Leur trafic se limite aux échanges entre populations frontalières. Il en est de même du fonio. D'autres produits comme les tubercules et leurs dérivés (cossettes d'igname, gari) constituent les volets importants des transactions. L'igname et les cossettes d'igname avaient fait l'objet d'un fructueux trafic entre le Bénin et le Nigeria. Les principales poches de sortie de ce produit étaient Chicandou, Tchatchou, Savè et Glazoué (environ 10 000 tonnes/an entre

1975 et 1982). Les difficultés économiques du Nigeria et la spectaculaire relance de la production d'igname dans ce pays (1^{er} producteur mondial) ont considérablement réduit le volume de la transaction de ce produit. Par contre, le gari continue d'alimenter un fructueux trafic en direction du Niger et le volume des transactions ne cesse de prendre de l'ampleur au fil des années.

Le maïs est devenu le produit domestique le plus commercialisé entre le Bénin et ses voisins. Jusqu'en 1995, on estimait à environ 30 000 tonnes/an la quantité de maïs que le Bénin exporte vers ses voisins (Niger, Burkina-Faso et Togo) contre l'importation de l'ordre de 15 000 tonnes en provenance du Nigeria.

Aux importations traditionnelles en provenance du Nigeria, le Bénin adjoint depuis 1996, celles en provenance du Togo pour faire face à la soudure dans l'Atlantique et le Mono. Au titre des autres produits que le Bénin échange avec les voisins, il y a l'oignon qu'il exporte vers le Togo mais qu'il importe à certains moments de l'année du Nigeria et du Niger. De ce dernier pays arrivent également le niébé et le bétail. Cependant, c'est à propos de la tomate que s'opère une véritable révolution dans les transactions commerciales régionales. Selon les saisons, le Bénin importe de la tomate du Nigeria (des bassins de production de Kano), du Togo et du Ghana et fait nouveau, du Sud du Burkina-Faso.

Depuis la seconde moitié des années 80, le Bénin s'est spécialisé dans la réexportation des produits importés du marché international vers le Nigeria.

Enfin, on note le recentrage des transactions sur quelques pôles frontaliers. Par ordre d'importance se trouve Cotonou qui est devenu le plus important entrepôt de produits de réexportation. Il alimente d'importantes poches d'évacuation comme Kraké et Igolo. Vient ensuite Malanville qui greffe au commerce des produits locaux, la réexportation du riz en direction du Nigeria. Ce marché constitue la principale porte d'exportation vers le Niger. A ces deux grands pôles s'ajoutent les secteurs de Parakou, Nikki et de Djougou/Bassila. Le secteur de Djougou/Bassila est la plaque tournante des transactions avec les pays voisins (Togo et Burkina-Faso). Enfin plus au Sud, intervient le secteur de Azovè qui anime les échanges avec le Togo.

VI.6. RESEAUX DE DISTRIBUTION : MARCHES ET ENTREPOTS

Le Bénin dispose d'un dense tissu de marchés périodiques. L'évolution des activités d'échange a vite renforcé la solidarité des réseaux marchands au-delà des frontières ethniques et nationales avec apparition de nouvelles générations de marchés le long des frontières politiques. On distingue les marchés primaires de collecte, secondaires de regroupement ou de distribution, les marchés frontaliers de transit et terminaux de consommation.

Les marchés de collecte, de loin les plus nombreux sont situés dans des zones de production excédentaire. Ils sont animés par les acheteurs forains.

Les marchés secondaires de regroupement se distinguent des premiers par leur situation fortement dépendante des villes secondaires, des nœuds de circulation ou des zones de contact écologique. Glazoué, Pobè, Kétou sont largement représentatifs de cette catégorie.

Les marchés frontaliers de transit servent de liens commerciaux avec les pays limitrophes. La très forte dépendance du Bénin de ces pays limitrophes confère à ces marchés la fonction de regroupement par les commerçants grossistes qui y possèdent d'importants magasins de stockage. Malanville est le prototype de cette catégorie.

Quant aux marchés terminaux de consommation, ils se localisent dans les grands centres urbains du pays et sont davantage fréquentés par le groupe des commerçants détaillants (Cotonou, Bohicon, Azové, Parakou, Djougou, Abomey).

L'animation de chacune de ces catégories de marché correspond à des périodicités bien déterminées. De ce point de vue, le Bénin peut être partagé en deux zones bien distinctes :

α- La partie méridionale où traditionnellement la semaine ne compte que 4 jours. Les foires ont eu lieu tous les 4 jours exceptés quelques rares cas qui se tiennent tous les 2 jours (Ouando à Porto-Novo) où tous les 5 jours (Comè dans le Mono).

β- A partir des collines commencent en général les marchés de 7 jours où sous l'influence de l'Islam introduit dans le milieu par les commerçants caravaniers, la semaine compte 7 jours. Toutefois, la plupart des marchés notamment de collecte ont une périodicité de 4 jours à l'instar de ceux de la sous-préfecture de Djougou où la périodicité correspond à l'arrivée des caravanes.

Ces périodicités fonctionnent dans le cadre des réseaux très serrés de plusieurs marchés ruraux qui se sont mis en place conformément aux nécessités d'échanges commerciaux et culturels. A l'intérieur d'un même réseau, plusieurs marchés peuvent se tenir le même jour.

Le premier réseau marchand concerne Dantokpa qui rayonne sur toute la partie sud du Bénin (y compris le Zou-Sud). Ses ramifications s'étendent en période soudure jusque dans le Borgou et l'Atacora notamment dans les zones de production (Nikki, Djougou, Bassila...) et hors du territoire national (Nigeria, Togo et Ghana). Ce réseau semble être le plus efficace et le plus dynamique. Ses principaux satellites sont :

- *- Bohicon : il rassemble la plupart du trafic des échanges du Zou-sud et une partie de ceux du Zou-nord (Glazoué, Dassa, Savalou, Bantè, Tchetti, Agouna, Aklamkpa, Ouèssè ..). Ce réseau assure le relais de ceux de Dantokpa et de Ouando dans la collecte des produits vivriers dans les marchés ci-dessus cités.

- *- Azové : qui regroupe les acteurs des marchés de Klouékanmè, Azové, Dogbo, Lokossa...Ce réseau possède des ramifications hors du territoire national notamment le Togo (Tado, Kpéklèmè, Tohoun...).

- *- Ouando qui met en relation les circuits commerciaux du département de l'Ouémé et au sein duquel les flux entre Pobè, Kétou, Sakété... jouent un rôle déterminant.

Le deuxième principal réseau marchand correspond à celui de Malanville. Il est le plus dense et le dynamique après Dantokpa. Il s'appuie durant toute l'année principalement sur celui de Parakou pour son fonctionnement et son développement. Ce dernier joue en effet, le rôle de véritable relais au Sud-Borgou pour les échanges de maïs, d'igname avec le marché de Malanville et Dantokpa en période de soudure.

VII. CHAMP DE L'OPERATION

L'opération couvrira toute l'étendue du territoire. Il s'agira de collecter des informations simultanément sur le commerce non enregistré, les circuits commerciaux et les activités de transport qui s'y rattachent. Elle suivra les mouvements de marchandises entre les zones de

production et les zones de consommation. Tous les véhicules sans distinction aucune seront concernés, quel que soit le lieu d'immatriculation.

L'enquête pilote permettra d'identifier toutes les unités de mesure d'emballage des produits.

Néanmoins tout produit dont la valeur est au-dessous de Dix Mille (10 000) F CFA ne sera pas enregistré.

VIII. BASE DE SONDAGE

La présente enquête d'envergure nationale se déroulera en quatre phases sur toute l'étendue du territoire. Etant dit qu'elle vise entre autres objectifs à quantifier les échanges non enregistrés entre le Bénin et les pays limitrophes, les marchés frontaliers constitueront nos divers points d'enquête. Nous entendons par marchés frontaliers au sens transactionnelle du mot, tous les passages frontaliers entre le Bénin et ses voisins qu'il existe une barrière officielle (bureau de douane) ou non.

Ainsi, deux postes frontaliers seront observés notamment :

- 1) les postes dotés de bureaux de douane où sont enregistrées officiellement les transactions entre le Bénin et les pays limitrophes (Niger- Burkina-Faso, Nigeria et Togo) et où sont postés des douaniers. Rappelons que ces bureaux de douane ne sont pas encore informatisés et leurs informations échappent à notre base de données et
- 2) les postes caractérisés par des passages non munis de bureaux de douane et où se font des transactions non enregistrées officiellement.

La base de sondage est alors composée de deux pôles. Le premier pôle se caractérise :

⇒ Au sud du Bénin et du côté Est, nous avons comme principaux bureaux de douane à Kraké-Plage, Igolo, Oké-ITA, Porto-Novo Lagune, Baodjo, Bloblo, Dja, Djégou, Kétou, Méridjonou, Modogan (Sakété) et Ponton.

⇒ Au Sud-Ouest du Bénin Aplahoué, Athiémey et Hillacondji abritent des bureaux de douanes.

⇒ Au centre du pays, les bureaux de douane sont installés à Djidja, Bantè, Tchetti et Savè.

⇒ Enfin, au Nord les villes comme Malanville, Nikki, Sonahoulou et Boukoumbé abritent des bureaux douaniers. Tous ces bureaux non encore informatisés.

Le second sera quant à lui composé des points frontaliers servant d'accès aux transactions non cernées ou mal cernés par les services de la douane. Ces différents points seront identifiés suite à une enquête pilote qui permettra de lister et si possible de façon exhaustive les points d'accès au niveau des frontières d'une part, et les différents produits importés ou exportés et/ou réexportés d'autre part.

IX . TAILLE DE L'ECHANTILLON

Compte tenu de la spécificité de l'opération, tous les produits qui entrent ou sortent du territoire national seront saisis et ce à l'aide d'un questionnaire.

Pour ce faire une enquête pilote s'avère indispensable. Ladite enquête nous permettra d'améliorer le questionnaire qui sera administré sur le terrain.

Les valeurs des produits seront approchées par rapport à la période de l'enquête car un sac de maïs de 50 ou 100 kg n'a pas la même valeur en saison des pluies qu'en saison sèche.

X. TIRAGE DE L'ECHANTILLON

L'enquête étant nationale, et compte tenu du fait qu'elle vise à quantifier le commerce non enregistré entre notre pays le Bénin et ses partenaires commerciaux au niveau des frontières, tous les produits seront enregistrés systématiquement au niveau des points d'enquête. L'enquête sera exhaustive et tous les produits tant à l'entrée qu'à la sortie seront saisis tant en valeur qu'en quantité.

XI. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE

Pour quantifier le commerce non enregistré tant en valeur qu'en quantité au Bénin un questionnaire sera administré aux différents points d'enquête. Ledit questionnaire est annexé au présent document.

XII. ORGANISATION DE L'ENQUETE

XII-1- SUPERVISION

L'opération est placée sous la responsabilité d'un comité national de supervision. Le comité sera composé de statisticiens et de douaniers.

XII-2- COLLECTE

Chaque poste d'enquête est une équipe de trois (03) agents par circonscription administrative et il y aura au moins deux (02) postes. La répartition des circonscriptions administratives (Communes et Arrondissements), des postes d'enquête et des agents enquêteurs selon les départements territoriaux se présente comme l'indique le tableau ci-après :

| Départements | Circonscriptions administratives retenues | Postes d'enquête | Enquêteurs | Contrôleurs | ENSEMBLE |
|--------------|---|------------------|------------|-------------|----------|
| ALIBORI | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| ATACORA | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| ATLANTIQUE | 2 | 5 | 15 | 3 | 18 |
| BORGOU | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| COLLINES | 2 | 4 | 12 | 2 | 12 |
| COUFFO | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| DONGA | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| LITTORAL | 2 | 5 | 15 | 3 | 17 |
| MONO | 2 | 4 | 12 | 2 | 14 |
| OUEME | 2 | 5 | 15 | 3 | 18 |
| PLATEAU | 2 | 5 | 15 | 3 | 18 |
| ZOU | 2 | 5 | 12 | 2 | 14 |
| TOTAL | 24 | 52 | 156 | 25 | 181 |

Le nombre d'enquêteurs au niveau national est fixé à 160 pour tenir compte d'imprévus pouvant survenir. Les équipes d'enquêteurs sont placées sous la responsabilité de contrôleurs au nombre de 25. Ces différents chiffres restent à être confirmés ou infirmés après l'enquête pilote qui doit durer 15 jours.

Les autorités locales : les responsables locaux et la population pourront donner d'utiles renseignements sur le trafic qu'ils observent à longueur d'année dans leur région, ses variations hebdomadaires et saisonnières et ses irrégularités spécifiques.

Les habitants de la région concernée par l'enquête seront éventuellement embauchés pour aménager les stations d'enquête, participer et faciliter l'opération.

En outre, les limites géographiques des zones seront connues avec précision.

Pour chaque région, il s'agira de connaître le trafic d'échange, le trafic de transit et les marchandises ou autres éléments qui sont à la base de ces trafics. A la périphérie des zones, et sur les tronçons à l'arrivée ou au départ, seront installées des stations d'enquête. Il est à préciser que les stations doivent se situer au plus près de la frontière de la zone tel qu'on appréhende les trafics d'échange et de transit à l'exclusion des trafics internes à la zone concernée.

Spécifiquement, pour ce qui concerne le commerce non enregistré, il sera installé des postes d'enquête au niveau de certains points frontaliers où sont installés des postes de douanes comme par exemple Kraké, Igolo, Hillacondji, Aplahoué, Djaa, etc.

Les enquêteurs ayant suivi au préalable une formation sanctionnée par un test dans ce cadre, positionnés dans les stations, arrêteront les véhicules et demanderont aux conducteurs des informations relatives au véhicule et au chargement ou produits à bord. Les informations à collecter leur seront spécifiées pendant la formation. Les chargements des véhicules étant composites, en regard de chaque produit à bord, on indiquera le tonnage transporté ainsi que les différents couples Origine - Destination (O-D), afin d'identifier tous les courants d'échange pour chaque produit.

XIII-3. DUREE ET MOMENT DE L'OPERATION

Le volume du trafic varie suivant les saisons du fait des activités des zones concernées (productions agricoles, transit, réexportations, tourisme ..). On distinguera :

XII.3.1.-Le choix du jour

XII..3.1.1. En zone urbaine

Les variations hebdomadaires sont déterminantes, on enquêtera les jours de la semaine et pendant les week-ends.

XII.3.1.2. En rase campagne

On observe de grandes variations liées aux activités des zones. Les campagnes agricoles, les industries qui leur sont rattachées, les flux de transport induits engendrent des pointes saisonnières. On enquêtera pendant les périodes de pointes et de creux afin de disposer d'une bonne base pour les extrapolations.

XII.3.2. Choix de l'heure

La période d'enquête peut être la journée entière ou simplement une tranche horaire représentative du trafic total.

VIII.3.2.1. En zone urbaine

Des comptages manuels préalables réalisés sur des périodes de 24 heures permettront de négliger éventuellement l'enquête de nuit.

VIII.3.2.2. En rase campagne

Les pointes de trafic sur route sont plus réduites qu'en ville. La faiblesse du trafic de nuit peut autoriser de limiter l'enquête sur le jour. Toutefois, dans le cas des pistes à trafic, l'instabilité d'un trafic inférieur à 100 véhicules par jour imposera une enquête exhaustive sur 24 heures pendant plusieurs jours.

De manière générale, en campagne ou en zone urbaine, l'opération se déroulera en quatre (04) phases, à raison de deux (2) semaines par saison théorique de trois (03) mois.

XII.4. L'IDENTIFICATION DES ZONES,

L'identification des zones d'enquête pourra se faire avec exactitude à partir de l'enquête pilote qui se fera sur le terrain et qui durera deux (02) semaines c'est-à-dire 15 jours.

XII.5. LA CONCEPTION : ORGANISATION, LOCALISATION DES POSTES D'ENQUETE, PERIODES D'ENQUETE

La conception de la présente enquête est laissée à la charge de l'INSAE. La Direction des Statistiques et Etudes Economiques (DSEE) à travers le **Service des Statistiques du Commerce Extérieur (SEC)** en a la responsabilité technique.

XII.6. LE RECRUTEMENT

Le recrutement du personnel d'enquête pour la collecte pourra se faire parmi les diplômés sans emploi et les étudiants.

XIII. TRAITEMENT ET EXPLOITATION DE L'ENQUETE

XIII-1. TRAITEMENT DE L'ENQUETE

Le traitement de l'enquête sera centralisé à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) et plus précisément à la Direction des Statistiques et Etudes Economiques (DSEE) à Cotonou.

Les données recueillies sur le terrain seront traitées à l'aide du logiciel Statistical Analysis System (S.A.S.) ou tout autre logiciel susceptible d'aider au traitement informatique des résultats de l'enquête. Une partie des données ira alimenter la base devant permettre de tourner le modèle d'estimation des statistiques du commerce extérieur non enregistré et l'autre partie la base des données du Commerce Extérieur.

XIII-2. EXPLOITATION DE L'ENQUETE

Les résultats de la présente enquête nous permettront successivement de :

1 – Alimenter les modèles d'estimation des statistiques du commerce extérieur développés dans l'étude sur « Méthodologie d'Estimation des Statistiques du Commerce Extérieur Non Enregistrées au Bénin» ;

2 – Alimenter la base de données EUROTRACE afin de tendre vers une plus grande exhaustivité desdites statistiques ;

3 – Elaborer les comptes de transport ;

4 – Evaluer la contribution du secteur informel dans le PIB ;

Annexes

ANNEXE 1

*METHODOLOGIE POUR UNE MAITRISE DES FLUX INFORMELS DE
MARCHANDISES ENTRE LE NIGERIA ET SES VOISINS
le cas du BENIN et du NIGERIA*

1. INTRODUCTION

Le réseau a, à son compte de nombreuses études entre le Nigeria et la Zone Franc. Ces études portent sur le fonctionnement des échanges de produits dans le sous-espace (structure de la filière, stratégies des acteurs, les réseaux marchands) et sur les flux (sens des flux, quantités et valeurs). Réalisées aussi bien par les membres du réseau que par des chercheurs d'autres institutions dans la sous-région, elles ont porté sur les produits manufacturés, les produits agricoles et les produits de l'élevage. Les objectifs et les résultats des différentes études ont pendant longtemps reflété le caractère pluridisciplinaire des membres du réseau.

Parmi les groupes de produits entrant dans les échanges, ceux qui ont fait l'objet d'études plus approfondies sont les hydrocarbures, le ciment, le bétail et dérivés du bétail, les produits agricoles de rente (niébé, coton) et les céréales. Les produits manufacturés en général ont fait l'objet de suivi régulier mais le volet quantification n'a pas été approfondi.

2. Pourquoi quantifier les flux transfrontaliers de marchandises ?

2.1. Pour estimer la part du revenu des ménages affecté aux produits nigériens et pour des analyses d'impacts de politiques économiques

En effet, la notion de flux recouvre trois types de variables. On entend par flux de marchandises l'ensemble des données quantitatives relatives aux produits à travers un circuit de transaction (lieux de transactions) et des rapports sociaux entre les acteurs auteurs de ces flux.

Comme on le disait plus haut, les études jusqu'ici menées ont réussi à bien montrer les lieux de transactions et les rapports sociaux des acteurs impliqués dans ces échanges. Ces mêmes études se sont aussi essayées à la quantification des flux. Mais il se révèle que la quantification a un caractère multiforme suivant les produits et les pays. C'est pourquoi toute tentative de quantification doit viser à répondre à la question : pourquoi on quantifie ?

Toutes les études jusqu'ici réalisées dans le réseau ont eu pour objectif principal l'analyse de l'impact des politiques économiques du Nigeria sur ses voisins. De ce point de vue

les résultats des différentes études de quantification des flux devraient servir à compléter les comptes nationaux et à faire des simulations d'impacts de politiques économiques.

Si nous posons l'équation $Y = C + I + G + E + (M - X)$,

ou Y = le revenu national du pays,

C = consommation totale des ménages et de l'Etat,

I = investissements privés,

G = investissements publics,

E = épargne,

M = importations du reste du monde ou du monde,

X = exportation vers le reste du monde ou en direction du Nigeria.

La quantification des produits de consommation courante en provenance du Nigeria devrait permettre de calculer la part du revenu des ménages ou du revenu national qui est affectée à la consommation de produits nigériens ou qui va au Nigeria. Si l'on étend cette quantification à la majorité des produits nigériens, cela peut permettre de calculer la balance commerciale informelle et corriger la balance commerciale ou de paiement des différents pays. De plus, une bonne méthode de quantification serait un outil précieux pour construire une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS).

2.2. Pour mesurer la compétitivité d'un produit en terme de parts de marchés ou la performance d'une filière

La quantification dans le cadre d'études de filière aiderait à évaluer le degré de compétitivité d'un produit qui a de substitut et sa performance commerciale. La quantification des flux d'hydrocarbures ou de tissu du Nigeria devrait permettre aux sociétés qui ont en charge la production et la distribution de ces produits de connaître les parts de marchés qu'elles perdent ou qu'elles peuvent gagner avec une bonne politique commerciale. De même, la quantification des flux de bétail peut permettre de mesurer les parts de marché de viandes par pays d'origine dans le marché total de viande.

Ces différentes études d'estimation des flux entre le Nigeria et ses voisins francophones peuvent être regroupées en cinq points. Ce sont :

- l'estimation par l'évolution des ventes du secteurs formel,
- l'estimation par le recoupement des enquêtes et des statistiques officielles et/ou officieuses,
- l'estimation par la méthode ressources-emplois, c'est-à-dire la mise en parallèle de la production et de la consommation locale,
- la mise en place d'enquêtes sur un échantillon raisonné d'acteurs des échanges ou de consommateurs.

3. RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE

Connaître la proportion de produits nigériens consommés à Cotonou, la ville la plus peuplée du Bénin et celle dans laquelle se concentre le plus d'activités (et donc de revenus) est une première base. Malgré cela, le problème de la portée nationale que notre étude souhaite avoir, reste posé. En fonction des informations de bases en notre possession, les méthodologies varient. Deux cas sont à envisager.

3.1. Préambules

Il faut préciser ici deux choix faits à l'occasion de notre travail d'extrapolation.

- Nous avons repris le découpage géographique utilisé lors de la présentation des résultats de l'*EBC* 86. En dehors de Cotonou, les résultats seront désagrégés
 - au niveau de Porto-Novo
 - au niveau des " autres villes " (à l'exclusion de Cotonou et de Porto-Novo)
 - au niveau de la zone rurale (les informations sont alors ventilées par département)

Les raisons de cette référence à l'EBC sont double. C'est d'une part la seule enquête, sur trois disponibles, ayant une couverture nationale. Elle a donc un premier avantage par rapport aux *ELAM* : celui de permettre de se baser sur une méthode d'extrapolation de la consommation homogène pour chaque sous-groupe géographique. Son deuxième avantage,

qui est en fait un inconvénient des *ELAM*, est finalement sa plus grande fiabilité. Ce jugement se nourrit de deux arguments.

- La consommation de Cotonou a été couverte presque à la même période à la fois par *l'Enquête dépense* et par une *ELAM*. Les résultats vont du simple (environ 90 milliards Fcfa de dépenses) pour l'*ELAM* au double (181 milliards Fcfa) pour *l'enquête dépense*. En s'appuyant sur un autre exemple, celui de Parakou, il apparaît au bout du compte que les *ELAM* ont tendance à sous-estimer la réalité.

- La deuxième critique des *ELAM* consiste à remettre en cause la nomenclature employée. Si elle est assez précise pour les produits alimentaires, elle est beaucoup plus floue en ce qui concerne les produits non alimentaires. On note en particulier que pour les dépenses de soins seul un poste libellé " Nivaquine/Quinimax " correspond.

- Nous avons choisi une même nomenclature pour la présentation de tous les résultats (voir tableau 3). Cette dernière comprend dix huit postes, neuf alimentaires, neuf non alimentaires. Nous avons dû en conséquences faire correspondre les dépenses trouvées par l'EBC ou par les *ELAM* à cette nomenclature. Un seul poste a eu un traitement particulier. Il s'agit de la restauration. Comme dans les autres enquêtes il n'existait pas de postes correspondant, nous avons décidé que le montant trouvé à Cotonou par *l'enquête dépense* soit réparti sur les autres postes alimentaires, en proportion de leur poids. Par exemple si les céréales représentent 30% du total des dépenses alimentaires (restauration exclu), on a considéré que 30% des dépenses restauration devaient être ajoutés aux dépenses en céréales. Ainsi le montant total des dépenses alimentaires reste le même mais il se réparti sur huit postes au lieu de neuf.

3.2. Les enquêtes menées à Porto-Novo

Pour Porto-Novo, deux méthodes ont été employées pour l'estimation de la consommation en 1996. Deux autres ont servi à estimer, à partir de cette connaissance de la consommation, le poids de la consommation nigériane.

Estimation de la consommation, toute origine de produits confondus

Les méthodes d'estimation de la consommation à Porto-Novo sont d'une part l'ELAM et d'autre part l'EBC de 86 ajustée en 96 en fonction de la croissance de la consommation à Cotonou entre ces deux dates.

Tableau 3 : Nomenclature utilisée pour la présentation des résultats

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Alimentaires | Non alimentaires |
| Céréales | Habillement |
| Viandes | Logement |
| Poissons | Art et serv ménager |
| Lait, œuf, matières grasses | Santé |
| Fruit et légume | Transport |
| Tubercules | loisirs et culture |
| Autre aliment | Education |
| Boisson | Effets personnels |
| Restauration | Autres Dép N.al |

- L'ELAM. Les dépenses sont présentées pour la seule population enquêtée.

Pour ELAM 96

$$(5) \quad D_{capel/i} = de/i / 1 \quad \text{pour le produit } i$$

$$(6) \quad N_j (j = 1 \text{ à } 17) = f(D_{capel/i}) \quad D_{cap/el} \text{ } i \text{ regroupés selon nomenclature 17 produits}$$

$$(7) \quad De/j = D_{capel/j} \times Pop \text{ } 96 \quad \text{pour la rubrique } j \text{ de la nomenclature}$$

$$(8) \quad De/96 = De/j$$

- L'EBC ajustée. On considère que l'accroissement des dépenses à Cotonou se retrouve dans les autres régions du pays. On utilise ici un coefficient multiplicateur des dépenses per capita (entre 86 et 96) par rubrique de la nomenclature.

Pour l'EBC ajustée

$$(9) \quad Cfcot\ j = Dcap\ j\ 96 / Dcap\ j\ 86$$

$$(10) \quad Debc/port\ j\ 96 = Dcap/ebc/port\ j\ 86 \times Cfcot\ j \times Pport\ 96$$

pour la rub

$$(11) \quad Debc/port\ 96 = Debc/port\ j\ 96$$

L'estimation de la consommation nigériane

- A partir des observations de Cotonou.

A partir du cas de Cotonou

$$(12) \quad cot\ j = Dnga/cot\ j / Dcot\ j \quad \text{pour une rubrique } j$$

$$(13) \quad Dnga/porto\ j = Dporto\ j \times cot\ j$$

$$(14) \quad Dnga/porto = n\ (n=1 \text{ à } 17) \ Dnga/porto\ j$$

- A partir des observations spécifiques à Porto-Novo. Nous avons en effet mené des enquêtes spécifiques à Porto-Novo.

Le choix de mener des enquêtes complémentaires dans la capitale administrative du Bénin peut se justifier de trois manières.

- Grâce aux enquêtes ELAM de 1996, nous disposons d'informations récentes sur le niveau et la structure des dépenses à Porto-Novo.

- Etant la deuxième ville du Bénin la plus peuplée, elle a un poids non négligeable dans le volume national des dépenses.

- Géographiquement proche du Nigeria, il était légitime de présumer une plus forte emprise des marchandises d'origine nigériane (en comparaison avec Cotonou) sur les marchés porto-noviens.

Pour les produits manufacturés, le même principe d'estimation visuelle de la proportion " " a été reconduit. De la même manière qu'à Cotonou nous nous sommes intéressés aux zones commerçantes. Deux ont été retenus : le **marché Central** et le **marché de Ouando**. Des estimations ont également été faites sur les produits exposés dans les boutiques et tabliers présents à proximité de ces zones. Il n'a enfin pas été nécessaire d'effectuer un dénombrement préalable des emplacements de marchés et des autres types de point de vente. La taille de ces marchés est incomparable avec celle de Dantokpa à Cotonou et il a donc été possible de traiter tous les cas à l'intérieur des zones définies.

Dans le cas des produits agricoles, la méthodologie envisagée était strictement la même que celle employée à Cotonou.

A l'inverse de l'enquête dépense 96, ni l'ELAM ni l'EBC ne décrivent la répartition des dépenses par type de point de vente. Nous avons en conséquence considéré que la répartition des dépenses par points de vente à Porto-Novo était la même qu'à Cotonou.

Quant aux calculs, ils correspondent à la description des équations 13 et 14, à l'exception près que les enquêtes permettent de remplacer les observations de Cotonou par les taux de présence spécifique à Porto-Novo (porto i).

3.3. Consommation et estimation dans les " autres villes "

Les différences méthodologiques d'un sous-ensemble géographique à un autre ne sont pas très grandes. La spécificité de l'ensemble " autres villes ", réside dans le fait que nous l'ayons traité de manière dichotomique. Les résultats de l'EBC 86 faisait une répartition, pour cet ensemble " autres villes " entre les " villes du sud ", les " villes du centre " et les " villes du nord ".

L'extrapolation de la consommation dans chacune de ces sous-zones s'est faite à la manière de la méthode " Ebc ajustée " développée pour Porto-Novo (voir équations 9, 10 et 11). Par contre des méthodes d'estimation de la consommation nigériane différentes ont été appliquées. Pour les " villes du sud et du centre " nous nous sommes basés sur les taux de

présence nigériane trouvés à Cotonou (voir équation 12, 13 et 14). Pour les villes du Nord (qui comprennent Parakou et Djougou), nous avons utilisé des observations directes faites à Parakou. Nous avons donc implicitement supposé que les taux de présence nigériane de Djougou sont équivalant à ceux de Parakou.

Les enquêtes menées à Parakou se sont déroulées de la même manière que celle de Porto-Novo. Notre cible principale était le marché principal ; mais nous avons également conduit des observations auprès des boutiques, magasins et tabliers alentours.

Enfin, comme dans le cas de Porto-Novo, nous avons considéré que la répartition des ventes par type de point de vente correspond à Parakou à la description qu'en a fait l'Enquête dépense pour Cotonou.

3.4. Consommation et estimation dans les zones rurales

Deux scénarii d'extrapolation de la consommation ont été envisagés pour la zone rurale. Les deux s'appuient sur l'EBC 86-87 et sur l'accroissement de la consommation à Cotonou. Mais alors que le premier applique, strictement à la manière de la méthode " EBC ajustée ", un coefficient multiplicateur par rubrique de la nomenclature (voir équation 9, 10 et 11), le deuxième ne considère que deux coefficients multiplicateurs, un pour les dépenses alimentaires, un pour les dépenses non alimentaires.

EBC ajustée (2eme méthode)

$$(15) \quad C_{f\text{cot}} = D_{a\text{cap}/\text{cot} 96} / D_{a\text{cap}/\text{cot} 86}$$

$$(16) \quad C_{n\text{cot}} = D_{n\text{a}\text{cap}/\text{cot} 96} / D_{n\text{a}\text{cap}/\text{cot} 86}$$

$$(17) \quad D_{a\text{e}\text{bc}/\text{rur} 96} = D_{a\text{cap}/\text{e}\text{bc}/\text{rur} 86} \times C_{f\text{cot}} \times \text{Prur} 96$$

$$(18) \quad D_{n\text{a}\text{e}\text{bc}/\text{rur} 96} = D_{n\text{a}\text{cap}/\text{e}\text{bc}/\text{rur} 86} \times C_{f\text{cot}} \times \text{Prur} 96$$

$$(19) \quad D_{\text{rur} 96} = D_{a\text{rur} 96} + D_{n\text{a}\text{rur} 96}$$

L'extrapolation fondée sur l'EBC ajustée (2ème méthode) vise à limiter l'effet de deux biais :

- La structure des dépenses à Cotonou et en milieu rural (on peut s'en apercevoir en comparant les tableaux 4 et 5 avec le tableau 14 et 15) est sensiblement différente. En l'occurrence, en 1986 le poids des dépenses d'équipement et d'entretien ménager était deux

fois plus important dans les zones rurales qu'à Cotonou. Il n'est en conséquence pas évident que, occupant des poids différents, les postes augmentent de la même façon.

- La nomenclature 17 produits que nous utilisons ne correspond pas au découpage fait pour l'EBC 86. Dans notre travail de mise en correspondance des intitulés de l'EBC 86 avec notre nomenclature nous avons pu commettre des erreurs.

Enfin, quant à l'estimation de la consommation nigériane en zone rural, nous l'avons faite à partir des taux de présence de Cotonou.

3.5. La part de marché des produits nigérians

Tableau 4 : Taux de présence nigériane pour les produits alimentaires

| <i>en pourcentage</i> | Magasin | Boutique | Marché | Tablier |
|-----------------------|---------|----------|---------|---------|
| Maïs | 13 - 23 | 13 - 23 | 13 - 23 | 13 - 23 |
| Œufs | 91 | 91 | 91 | 91 |
| Haricot sec | 25 | 25 | 25 | 25 |
| Tomates | 33 | 33 | 33 | 33 |
| Oignons | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Piment | 6 | 6 | 6 | 6 |
| Pomme de terre | 42 | 42 | 42 | 42 |
| Carotte | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Banane plantain | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Chou | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Autre légume sec | 25 | 25 | 25 | 25 |
| Autre légume frais | 15 | 15 | 15 | 15 |
| Biscuits/bonbons | 43 | 43 | 73 | 66 |
| Lait | 10 | 10 | 48 | 43 |
| Cacao | 40 | 48 | 48 | 50 |
| Conserves poisson | | 17 | 17 | 17 |
| Boissons | 8 | 37 | 35 | 35 |
| Alcool | | 20 | 20 | 20 |
| Bières | | 33 | 33 | 33 |
| Sucrieries | | 73 | 73 | 100 |

Source : LARES enquête de terrain

Avant de passer sur le terrain, il y a des préalables. Ces préalables concernent la répartition des dépenses des ménages par postes de dépenses ou par produits. Seules les bases de données officielles (EBC 88, Enquêtes-dépenses 96, les ALAM 96...) permettent cette répartition par poste des dépenses des ménages de Cotonou et de certaines villes comme Porto Novo et Parakou. Les résultats ne sont pas présentés ici.

L'utilisation de la méthode présentée ci-dessus nous a permis d'obtenir les résultats consignés dans le tableau 4.

Les chiffres en gras représentent les résultats issus d'une observation directe. Mais, vu le nombre de produits à couvrir, nous avons par ailleurs procédé à des déductions (les chiffres en italique).

Pour les **produits agricoles**, on note que les taux de présence nigériane obtenus, sont appliqués à tous les types de points de vente. Autre particularité, nous avons proposé une fourchette de présence pour le maïs. Cela est dû à la fois à l'importance qu'occupe le maïs et ses dérivés (pâtes, bouillies,...) dans les dépenses des ménages, et à la très forte variation des flux d'une année sur l'autre. En l'occurrence la borne inférieure de la fourchette correspond à l'année 1997 et la borne supérieure à l'année 1996. Pour l'estimation des importations en provenance du Nigeria nous avons finalement fait la moyenne entre ces deux chiffres (soit 18%). A partir des estimations faites par les commerçants de produits agricoles, nous avons également créé un poste " Autres légumes secs " et " Autres légumes frais ". Pour le premier nous avons juste repris le résultat obtenu pour les " haricots secs ". Pour " Autres légumes frais " nous avons fait une moyenne des taux obtenus pour les " tomates ", " choux ", " piments ", " carottes " et " oignons ". Ces résultats ont été utiles, notamment lorsque l'intitulé du poste, dans la nomenclature des 800 produits, était " plat céréale et légume frais ". Dans ce cas, nous avons fait une moyenne entre le taux de présence pour les céréales et le taux " Autres légumes frais ".

Quant aux commentaires à proprement parler, le tableau 9 indique que **les produits de l'industrie agro-alimentaires nigériane sont relativement absents des points de vente de Cotonou**. Les biscuits et bonbons nigériens font exception à cette règle, car on les trouve en masse aussi bien dans les magasins que sur les tabliers. En outre, que nous ayons trouvé que 100% des boissons sucrées vendues sur les tabliers sont d'origine nigériane, s'explique par la

dualité du système de distribution. Il y a d'une part les dépôts officiels de la Sobepra, de l'autre le marché noir.

Tableau 5 : Taux de présence nigériane pour quelques produits non alimentaires

| | COTONOU | | | | Parakou | Porto-Novo |
|-------------------|----------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| | <i>Magasin</i> | <i>Boutique</i> | <i>Marché</i> | <i>Tablier</i> | <i>Marché</i> | <i>Marché</i> |
| Tissu pagne | 31 | 31 | 31 | 31 | 29 | 34 |
| Chaussure ville | 8 | 8 | 18 | 18 | 64 | 97 |
| Chauss plastique | 0 | 84 | 84 | 100 | 64 | 97 |
| Tôle | 31 | 31 | 31 | 31 | 73 | nd |
| Contre plaqué | 48 | 48 | 48 | 48 | nd | nd |
| Peinture | 0 | 25 | 43 | 57 | 65 | 100 |
| Ventilateur | 0 | 87 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Ustens Cuisine | 0 | 77 | 77 | 77 | 88 | 92 |
| Pile | 54 | 54 | 54 | 54 | 97 | 100 |
| Serrure | 0 | 58 | 30 | 93 | 100 | 100 |
| Lessive/desinfect | 0 | 67 | 67 | 67 | 67 | 69 |
| Insecticide | 0 | 60 | 75 | 60 | 100 | 100 |
| Médicament | 0 | 0 | 61 | 61 | 66 | 62 |
| Carburant | 100 | 100 | 100 | 100 | nd | Nd |
| TV | 0 | 45 | 88 | 100 | 82 | 100 |
| Lait crème | 39 | 39 | 39 | 39 | 66 | 80 |
| Savon | 31 | 31 | 63 | 41 | 60 | 65 |
| Dentifrice | 47 | 47 | 47 | 47 | 64 | nd |
| Bijoux | 0 | 25 | 25 | 100 | 72 | 99 |

Source : LARES, enquête de terrain

En matière de produits agricoles, c'est sur le marché cotonnois des **œufs** que le Nigeria domine le plus. Cette forte présence semble se retrouver au niveau de tous les types de point de vente. Cependant, en volume de dépense, c'est la présence de **maïs nigérian** (en moyenne à hauteur de 18%) qui a le plus gros impact.

Le tableau 5 rassemble les taux de présence pour quelques uns des principaux produits non alimentaires. Il s'agit en fait d'un extrait de la totalité de nos résultats qui figure en annexe 3. Dans l'ensemble, notre classement à priori des points de vente selon la part des produits nigériens par rapport à l'ensemble de l'étalage est respecté. A quelques exception près, on remarque que **moins le point de vente est officiel, plus la proportion de produits nigériens s'élève**. Pour les tabliers, la présence exclusive de produits nigériens trouvée pour certaines rubriques s'explique par la domination de la communauté ibos dans la vente ambulante. Dans d'autres cas (quelques produits cosmétiques, quelques matériaux de construction...), le résultat est identique pour tous les types de point de vente car une observation menée sur un type de point de vente (jugé le plus représentatif) a été extrapolée à tous les autres.

Enfin, la comparaison avec les résultats obtenus à Parakou et Porto-Novo permet de constater la cohérence des résultats de Cotonou. Dans les cas où les chiffres sont très différents d'une ville à l'autre, il reste cependant difficile de faire la distinction entre le possible biais d'enquête et la spécificité d'approvisionnement de cette ville par rapport aux autres. A ce chapitre, le fait que les taux de présence nigérienne soit souvent plus élevés dans la ville de Porto-Novo (ville presque frontalière avec le Nigeria et dont les habitants sont très impliqués dans le commerce transfrontalier) est rassurant. Autre point rassurant, pour certains produits, les résultats de Cotonou, Porto-Novo et Parakou sont proches. C'est le cas notamment des pagnes (environ 30% de part de marché), des savons lessives (70%), des savons toilettes (60%), des médicaments (60%), des ustensiles de cuisine (entre 80 et 90%), et des produits électroménagers.

3.5.1. Estimations des dépenses en produits nigériens à Cotonou

On constate que **la part de marché des marchandises nigériennes est supérieure pour les produits non alimentaires**.

Ce constat est à la fois confirmé et affiné lorsque l'on fait une décomposition de ces dépenses nigériennes au niveau de notre nomenclature

Les dépenses " nigériennes " en produits alimentaires représentent un peu moins de 8% des dépenses alimentaires globales. Cette faible proportion s'explique par le fait que certains produits comme le riz, la viande, les poissons, le manioc, très consommés à Cotonou

ne viennent pas (ou peu) du Nigeria. Les postes pour lesquels la présence nigériane est la plus forte sont les **céréales** (du fait du maïs), les **œufs**, **plusieurs légumes** (aussi bien frais que secs) et enfin les **boissons**.

Tableau 6 : Dépenses des cotonis en biens alimentaires nigérians

| | Dépenses nigériane (en Fcfa) | cot 1 (en % de Dcot i) |
|----------------------|------------------------------|------------------------|
| Céréales | 1 681 557 900 | 9,1% |
| Viandes | 0 | 0,0% |
| Poissons | 47 133 145 | 0,5% |
| Lait oeuf mat grasse | 937 312 991 | 11,1% |
| Fruit et légume | 1 545 267 391 | 17,4% |
| Tubercules | 146 031 069 | 2,9% |
| Autre aliment | 356 694 358 | 5,4% |
| Boisson | 351 292 518 | 15,1% |
| Total | 6 509 601 524 | 7,8% |

1. Les dépenses nigérianes enregistrées pour la " restauration " (elles atteignent 1,4 Mds de Fcfa) ont été réparties sur autres postes alimentaires, proportionnellement au poids que les dépenses nigérianes occupe. Source : LARES, enquête de terrain

Tableau 7 : Dépenses des cotonis en biens non alimentaires nigérians

| | Dépenses nigérianes (en Fcfa) | cot 1 (en % de Dcot i) | % Dnga sur |
|--------------------------------|-------------------------------|------------------------|--------------|
| dépenses en biens seuls | | | |
| Habillement | 2 393 812 146 | 20,1% | 22,7% |
| Logement | 512 310 225 | 3,1% | 6,2% |
| Equipt/Entretien | 4 110 452 419 | 40,1% | 46,4% |
| Santé | 1 651 925 088 | 22,4% | 28,8% |
| Transport | 3 627 450 461 | 21,0% | 42,6% |
| Loisir/culture | 1 087 145 845 | 23,1% | 42,8% |
| Education | 149 116 426 | 2,6% | 7,9% |
| Soins effets person. | 3 039 878 984 | 27,7% | 41,5% |
| Autre | 0 | 0% | 0% |
| Total | 16 572 091 594 | 16,8% | 30,7% |

Source : LARES, enquête de terrain

Le poids des produits nigérians non alimentaires dans la consommation des cotonis est beaucoup plus important (soit 17% des dépenses non alimentaires totales). Cette réalité

apparaît déjà en prenant comme base de comparaison les *dépenses non alimentaires globales* (c'est à dire incluant les biens et les services), elle est encore plus évidente si l'on se base sur les dépenses en *biens* uniquement.

Sur 100 Fcfa dépensés à Cotonou pour acheter des biens non alimentaires, entre 17 et 31 Fcfa (selon les méthodes de calcul) servent à l'acquisition de produits nigériens.

L'autre constat est que les **produits nigériens quadrillent tous les types de consommation non alimentaires**. Mis à part les dépenses de logement et d'éducation (les fournitures scolaires nigérianes sont relativement peu présentes), la part des " marques " nigérianes est toujours comprise entre 1/5 et 1/2 du marché. Les rubriques " transport ", " équipement et entretien " et " soins et effets personnels " sont caractérisées par le poids de la consommation nigérienne.

3.5.2. Extrapolation des résultats au reste du pays

3.5.2.1. Consommation et estimations pour Porto-Novo

La disponibilité de plusieurs *enquêtes dépenses* sur Porto-Novo, permet de croiser les résultats.

Les dépenses totales obtenues via ces deux sources sont de respectivement **35,785 Milliards de Fcfa** pour l'EBC ajustée (méthode 1) et de **26,899 Milliards de Fcfa** pour l'ELAM (les détails des résultats se trouvent en annexe du rapport).

Les 8,9 milliards de Fcfa qui séparent les deux chiffres ne sont pas négligeables. Ils sont cependant suffisamment proches pour pouvoir affirmer qu'en 1996, le montant total des dépenses des portonoviens étaient d'environ 30 milliards de Fcfa.

La structure des dépenses que l'on trouve par l'intermédiaire de ces deux sources n'est, par ailleurs, pas très différente. Si, pour quelques rubriques, on observe des écarts (comme sur le poids de la viande ou du logement dans la consommation : voir annexe du rapport, tableau 1), la corrélation entre les deux structures demeure significative.

En raison de la dualité des résultats de consommation totale obtenus, l'estimation de la part de produits nigériens dans cette consommation ne pouvait pas être unique. En fait, trois estimations ont été effectuées. Les deux premières se servent uniquement des taux de

présence nigériane trouvés à Cotonou et les appliquent aux dépenses de Porto-Novo. Ce même travail a été fait avec les résultats de l'EBC 86 ajusté et avec ceux de l'ELAM. La troisième estimation se base sur une désagrégation plus fine des rubriques de dépenses à Porto-Novo et sur la complétion des taux de présence observés à Porto-Novo par ceux de Cotonou. Nous avons appelé cette méthode EBC 2 (voir le détail plus haut).

Si en valeur absolue l'écart entre les aboutissements des méthodes EBC 1 (4,2 Mds) et ELAM (2,7 Mds) est important (soit 1,5 milliards de Fcfa), les proportions de produits nigériens (par rapport au total des dépenses) trouvées sont assez proches. Les produits nigériens représentent entre 10,2% (ELAM) et 11,7% (EBC1) des dépenses totales.

La différence avec la méthode EBC 2 (qui reprend en partie les taux de présence nigériane observés à Porto-Novo), est beaucoup plus significative. Avec un total de **5,8 Mds de Fcfa**, c'est 16 sur 100 Fcfa sortant des poches des portonoviens qui servent à l'achat de produits nigériens. La proximité du Nigeria induit à Porto-Novo une plus forte présence de produits provenant de ce pays. Cette spécificité est en particulier observable pour les ustensiles de cuisine, les appareils électroménagers et les produits de nettoyage.

3.5.2.2. Consommation et estimation pour les autres villes

Ce découpage s'explique par la présentation des résultats choisie par l'EBC 86, qui après avoir considéré de manière isolée le cas de Cotonou et de Porto-Novo, regroupe la consommation de toutes les autres populations urbaines.

La déduction de la consommation de 1996 pour cet ensemble s'est faite à partir de la consommation de 1986, de l'accroissement de la population, et de l'accroissement de la consommation à Cotonou. Il a en fait s'agit d'appliquer scrupuleusement la méthode de " Ebc ajustée" formalisée page 23 (équations 9, 10 et 11).

En 1986, la consommation pour les " autres villes " s'élevait à 12,5 milliards de Fcfa. La ventilation de ce total " autre ville " en trois zones géographiques (Sud, Centre et Nord) nous a permis de faire une hypothèse argumentée quant au niveau de la consommation dans les " villes du nord " en 1986.

L'argument est le suivant :

- Sur les **12,5 milliards de Fcfa** dépensés par les habitants des " autres villes " en 96, 51% (soit 6,4 Mds) le sont par les habitants des villes de Parakou et de Djougou.

- Sur la base du recensement de 1992 et en fonction des taux de croissance annuel de la population, on peut considérer que la somme des populations de Parakou et de Djougou s'élèvent en 1986 à environ **110 000 habitants** ; ces deux villes représentent réciproquement 68% et 32% de ce total. On suppose que le niveau des dépenses per capita ne diffère pas entre les deux villes. Elles s'élèvent ainsi à environ 57 500 Fcfa par personne.

- Nous avons ensuite dû considéré (faute d'information spécifique) que les dépenses des habitants de Parakou se répartissent de la même manière que celles des " autres villes ".

Connaissant ainsi les dépenses per capita des habitants de Parakou et leur répartition, nous avons pu regrouper les dépenses selon la nomenclature et appliquer les coefficients multiplicateurs de la consommation à Cotonou. On aboutit ainsi au résultat d'un volume de dépenses de **53,7 milliards de Fcfa** pour les " autres villes " en 1996, dont **27,9 milliards de Fcfa** pour les villes du Nord. La répartition de ces dépenses par rubrique de nomenclature est présentée dans en annexe du rapport.

Quant aux estimations des dépenses nigérianes, la méthode basée sur les observations de Cotonou a été utilisée sur la consommation des " villes du Sud et du Centre ". Tandis que nous avons valorisé les enquêtes de Parakou sur la consommation des " villes du Nord " (le détail des calculs figure en annexe du rapport).

Tableau 8 : Structures des dépenses dans les autres villes

| | <i>Produits alimentaires</i> | | <i>Produits non alimentaires</i> | | <i>Ensemble</i> | |
|----------------------|------------------------------|-------------------|----------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | En Mds de Fcfa | En % des dépenses | En Mds de Fcfa | En % des dépenses | En Mds de Fcfa | En % des dépenses |
| Villes Sud et Centre | 0,8 | 7,0 | 2,1 | 15,4 | 2,9 | 11,5 |
| Villes Nord | 0,9 | 7,3 | 3,0 | 20,0 | 3,6 | 14,1 |
| Autres villes | 1,8 | 7,1 | 5,1 | 17,8 | 6,9 | 12,9 |

Source : LARES

Au total, **6,9 milliards de Fcfa** sont dépensés par les habitants des villes **béninoises** (à l'exclusion des cotonnois et des portonoviens). Cependant, la part de marché des produits nigériens semble être plus forte dans les villes du Nord que dans celles du Sud et du Centre, puisque la proportion des dépenses nigérianes par rapport à la consommation globale est de **14,1%** pour les **premières** contre **11,5%** pour les **secondes**. La différence est essentiellement due aux produits non alimentaires. Pour "soins et effets personnels", "équipement entretien" et "éducation", le taux de présence nigérienne est supérieure à Parakou par rapport à Cotonou.

3.5.2.3. Consommation et estimations en milieu rural

Tableau 9 : Dépenses en produits alimentaires en zone rurale en 96

| | <i>Méthode 1</i> | | <i>Méthode 2</i> | |
|-------------------|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | <i>(Mds Fcfa)</i> | <i>(%)</i> | <i>(Mds Fcfa)</i> | <i>(%)</i> |
| Céréales | 45,594 | 24% | 46,781 | 24% |
| Viandes | 23,996 | 13% | 12,691 | 7% |
| Poissons | 21,325 | 11% | 23,693 | 12% |
| Lait O huile | 19,906 | 10% | 27,994 | 15% |
| Fruit et légume | 24,631 | 13% | 20,853 | 11% |
| Tubercules | 21,068 | 11% | 12,486 | 7% |
| Autres aliments | 24,835 | 13% | 22,357 | 12% |
| Boisson | 9,894 | 5% | 17,475 | 9% |
| Total alimentaire | 191,249 | 100% | 184,329 | 100% |

Méthode 1 : utilise les coeff de Cotonou différenciés par rubrique (annexe 3 : Cfcot) Méthode 2 : 3,2 pour les dépenses alimentaires, 3,3 pour les dépenses non alimentaires Source : d'après INSAE

Comme indiquée dans la partie méthodologie, deux schémas de croissance de la consommation ont été envisagés pour l'estimation du niveau des dépenses des populations rurales béninoises en 1996. La différence entre les deux résultats provient du poids considérable que prennent les dépenses de la rubrique " Equipement et entretien " si l'on utilise des coefficients multiplicateurs différents pour chaque rubrique.

Tableau 10 : Dépenses en produits non alimentaires en zone rurale en 96

| Méthode 1 | | Méthode 2 | |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| <i>Dépenses (Mds Fcfa)</i> | <i>Proportion %</i> | <i>Dépenses (Mds Fcfa)</i> | <i>Proportion %</i> |
| Habillement | 22,119 | | |

ANNEXE 2Tableau 1 : Résultats des estimations

| LS// Dependent Variable is DMRIZ | | | | |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Sample (adjusted): 1966 1985 | | | | |
| Included observations: 20 after adjusted endpoints | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| C | -116.8633 | 50.72222 | -2.303986 | 0.0350 |
| DPIB | 0.688380 | 0.301975 | 2.279589 | 0.0367 |
| MRIZ(-1) | -0.947718 | 0.251631 | -3.766302 | 0.0017 |
| PIB(-1) | 0.451732 | 0.171070 | 2.640625 | 0.0178 |
| R-squared | 0.506361 | Mean dependent var | 5.686150 | |
| Adjusted R-squared | 0.413804 | S.D. dependent var | 40.15452 | |
| S.E. of régression | 30.74368 | Akaike info criterion | 7.028225 | |
| Sum squared resid | 15122.78 | Schwarz criterion | 7.227372 | |
| Log likelihood | -94.66102 | F statistic | 5.470792 | |
| Durbin-Watson stat | 1.848969 | Prob (F-statistic) | 0.008810 | |